



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

31 MARS 2023



GRUPE GRAINES VOLTZ
1 rue Edouard Branly
68000 COLMAR



SOMMAIRE

1	ETATS DE SYNTHESE	4
1.1	Compte de résultat au 31 mars 2023	5
1.2	Résultat global au 31 mars 2023	6
1.3	État de situation financière consolidée au 31 mars 2023	7
1.4	Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2023	8
1.5	Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 mars 2023	9
2	METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS	10
2.1	Contexte général et déclaration de conformité	11
2.2	Date d'arrêté des comptes	11
2.3	Bases d'évaluations	11
2.4	Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation	11
2.5	Conversion des comptes des entités étrangères	11
2.6	Recours à des estimations	12
2.7	Principes et méthodes comptables	13
2.8	Périmètre de consolidation	14
2.9	Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)	17
2.10	Secteurs opérationnels (IFRS 8)	18
3	EVENEMENTS DE L'EXERCICE	20
3.1	Principales opérations de la période	21
3.2	Incidences de la crise en Ukraine	21
3.3	Incidence de la sécheresse et du contexte économique	21
4	LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE	22
Note 1	Le chiffre d'affaires	23
Note 2	Les frais de personnel	23
Note 3	Les impôts et taxes	25
Note 4	Les dotations aux dépréciations	26
Note 5	Autres produits et charges d'exploitation	28
Note 6	Autres produits et charges opérationnels	28
Note 7	Le coût de l'endettement	28
Note 8	Les autres produits et charges financiers	28
Note 9	Les impôts sur les résultats	29
Note 10	Le résultat pour une action	31
Note 11	Le goodwill	32
Note 12	Les autres immobilisations incorporelles	33
Note 13	Les immobilisations corporelles	35
Note 14	Droits d'utilisation des actifs loués	37
Note 15	Autres actifs financiers	37
Note 16	Les stocks	39
Note 17	Les clients et autres débiteurs	40
Note 18	La trésorerie et équivalent de trésorerie	40
Note 19	Les dettes financières courantes et non-courantes	41
Note 20	Les obligations locatives	43
Note 21	Les provisions courantes et non-courantes	44
Note 22	Les fournisseurs et les autres passifs courants	45
Note 23	Le tableau de flux de trésorerie	46
Note 24	Le capital social	47
Note 25	Risques	48
Note 26	Les engagements hors bilan	49
Note 27	Les transactions avec les parties liées	50
Note 28	Les événements post-clôture	50

5 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉE 51

5.1	Comptes condensés consolidés du semestre écoulé	52
5.2	Faits majeurs et significatifs	52
5.3	Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes	53
5.4	Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir	53
5.5	Evènements postérieurs à la clôture	53
5.6	Transactions avec les parties liées	53

6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLES 2023 55



1 Etats de Synthèse

1.1 Compte de résultat au 31 mars 2023

En K - EUR	Note	31/03/2023	31/03/2022
Chiffre d'affaires	1	76 630	75 910
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		-34 300	-35 464
Charges de personnel	2	-18 528	-15 625
Charges externes		-14 417	-12 157
Impôts et taxes	3	-764	-691
Dotation aux amortissements		-2 075	-1 611
Dotation aux provisions	4	-828	-636
Autres produits et charges d'exploitation	5	401	298
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		6 119	10 025
Autres produits et charges opérationnels	6	-1 236	23
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		4 883	10 048
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		8	3
Coût de l'endettement financier brut	7	-596	-434
Coût de l'endettement financier net		-588	-431
Autres produits et charges financiers	8	-501	-112
Charge d'impôt	9	-1 859	-2 354
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		227	-67
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSIION		2 162	7 084
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		2 162	7 084
PART DU GROUPE		2 126	7 058
INTÉRÊTS MINORITAIRES		35	26
Résultat net de base par action	10	1	5
Résultat net dilué par action	10	1	5

1.2 Résultat global au 31 mars 2023

En K - EUR

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/03/2023	31/03/2022
Résultat net	2 162	7 084
Ecart de conversion	(4)	(6)
Impôts	33	
TOTAL DES ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT	29	(6)
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies	(130)	(141)
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT	(130)	(141)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPI-TAUX PROPRES	2 061	6 937
Dont part du Groupe	2 025	6 911
Dont part des intérêts minoritaires	35	26

1.3 État de situation financière consolidée au 31 mars 2023

Actif en K - EUR		31/03/2023	31/03/2022
Goodwill	11	12 087	12 087
Autres Immobilisations Incorporelles	12	12 118	12 709
Immobilisations Corporelles	13	13 677	9 233
Droits d'utilisation des actifs loués	14	4 995	5 968
Autres actifs financiers	15	599	107
Actifs d'impôts non-courants - IDA	9	474	1 398
Actifs non courants		31 863	29 415
Stocks et en-cours	16	61 157	46 164
Clients et comptes rattachés	17	72 444	74 999
Autres actifs courants	17	4 653	4 130
Actifs d'impôts courants	9	1 863	210
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18	4 470	7 365
Actifs courants		144 587	132 868
TOTAL ACTIF		188 537	174 370

Passif en K-EUR		31/03/2023	31/03/2022
Capital émis		1 480	1 480
Réserves		70 219	65 022
Résultat de l'exercice		2 126	7 058
Capitaux propres - part groupe		73 825	73 560
Capitaux propres - intérêts minoritaires		181	99
Capitaux propres de l'ensemble		74 006	73 659
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	19	21 972	24 217
Obligations locatives non courantes	20	4 271	4 941
Passifs d'impôts non-courants - IDP	9	637	1 559
Provisions à long terme	21	1 324	1 263
Passifs non courants		28 204	31 979
Fournisseurs et comptes rattachés	22	18 017	16 036
Emprunts à court terme	19	48 879	32 169
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	7 013	5 626
Obligations locatives courantes	20	753	1 033
Passifs d'impôts courant	22		
Provisions à court terme	21	138	132
Autres passifs courants	22	11 527	13 733
Passifs courants		86 327	68 731
TOTAL PASSIF		188 537	174 370

1.4 Tableau de variation des capitaux propres au 31 mars 2023

En K - EUR	Capital	Résultats accumulés	Réserves recyclables	Réserves non recyclables	Total capitaux propres	Dont part du Groupe	Dont part des minoritaires
CAPITAUX PROPRES 30/09/2021	1 295	57 587	- 16 495	- 310	42 077	43 044	- 967
Correction des à nouveaux					-		
Variation de capital	185			25 800	25 985	25 985	
Opérations sur titres auto-détenus			- 180		- 180	- 180	
Distributions de dividendes			- 2 961		- 2 961	- 2 961	
Résultat net		5 260			5 260	5 817	73
Variation des écarts de conversion			19		19	19	
Impôts			- 92		- 92	- 92	
Ecart sur les régimes à prestations définies				347	347	347	
Résultat global					4 986	4 913	73
Autres gains & pertes en capitaux propres							
Variation de périmètre			1 101		1 101	598	503
Changement d'intérêts							
Autres variations			250		250	250	
CAPITAUX PROPRES 30/09/2022	1 480	62 847	- 18 358	25 837	71 806	72 197	- 391
Correction des à nouveaux							
Variation de capital							
Opérations sur titres auto-détenus			- 147		- 147	- 147	
Distributions de dividendes							
Résultat net		2 162			2 161	2 126	35
Variation des écarts de conversion			- 4		- 4	- 4	
Impôts			33		33	33	
Ecart sur les régimes à prestations définies				- 130	- 130	- 130	
Résultat global					2 061	2 025	35
Autres gains & pertes en capitaux propres							
Variation de périmètre			364		365	- 172	537
Changement d'intérêts							
Autres variations			- 78		- 78	- 78	
CAPITAUX PROPRES 31/03/2023	1 480	65 009	- 18 190	25 707	74 006	73 825	181

1.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 mars 2023

En K - EUR	31/03/2023	31/03/2022
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	2 162	7 150
Résultat des sociétés mises en équivalence	-227	
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 666	2 266
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins-values de cession	90	-23
Dividendes (titres non consolidés)		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	4 691	9 393
Coût de l'endettement financier net	588	
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 859	-150
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	7 138	9 242
Impôts versé	-1 812	
Variation du B.F.R. lié à l'activité	-35 187	-44 749
Autres flux générés par l'activité		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	-29 861	-35 507
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 313	-6 230
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	73	68
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	-6 176
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	0	40
Incidence des variations de périmètre	-341	
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		
Variation des prêts et avances consentis	-13	298
Subventions d'investissement reçues		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-3 594	-12 000
Augmentation de capital	0	25 650
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :		
<i>Dividendes versés aux actionnaires de la société mère</i>	0	-2 961
<i>Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées</i>		
Dividendes en intragroupe		
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>		
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>		
Rachats et reventes d'actions propres		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5 000	20 210
Remboursements d'emprunts	-3 370	-5 001
Remboursements d'obligations locatives	-518	-506
Intérêts financiers nets versés	-567	
Intérêts des obligations locatives	-30	
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	515	37 392
Incidence des variations des cours des devises	255	53
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE	-32 685	-10 062
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	-11 724	-14 742
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	-44 409	-24 804



2 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS

La société Graines Voltz est une entreprise qui est domiciliée en France. Le siège social est situé au 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 31 mars 2023 comprennent la société Graines Voltz et ses filiales, les sociétés Graines Voltz España, Graines Voltz Maroc, Graines Voltz Deutschland, Graines Voltz Italia, André Briant Jeunes Plants, Progref et Laboratoire Angevin des Plantes (l'ensemble désigné comme « le groupe » et chacune individuellement comme « les entités du groupe »).

L'activité du groupe consiste principalement en la distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers, pépiniéristes et collectivités :

- De semences, plants et bulbes de fleurs,
- De semences et plants de légumes,
- Des plants de pépinières.

2.1 Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRS IC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2023. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne.

Site internet : <http://ec.europa.eu>

2.2 Date d'arrêté des comptes

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juin 2023.

2.3 Bases d'évaluations

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs évalués à leur juste valeur comme certains actifs et passifs financiers conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont le cas échéant mentionnées dans les notes suivantes.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euros qui est la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les données financières présentées en Euros sont arrondies au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

2.5 Conversion des comptes des entités étrangères

La société Graines Voltz Maroc présente ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, le Dirham Marocain (MAD).

Selon la norme IAS 21, leurs états doivent être convertis dans la monnaie de présentation du groupe, l'Euro.

Selon la norme IAS 29, le Dirham Marocain n'est pas une monnaie d'une économie hyper inflationniste.

Les états financiers de cette société sont convertis en Euros selon la procédure suivante :

- Actifs et passifs convertis au cours de clôture à la date des états financiers,
- Produits et charges convertis au cours de change moyen pour la période.

2.6 Recours à des estimations

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du groupe et en fonction des retours d'expériences disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Estimation	Nature de l'estimation
Note 2 : Les avantages au personnel	Taux de turn-over, taux d'espérance de vie, taux de progression des salaires, taux d'actualisation.
Notes 4 et 16 : Les provisions sur stocks	Hypothèses retenues : en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de vente.
Notes 4 et 15 : Les provisions sur créances clients	Hypothèses retenues : en fonction de l'antériorité des créances et un niveau de perte attendue.
Note 9 : Les impôts sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs et les modalités d'application de la législation fiscale.
Note 11 : Le goodwill	Hypothèse retenue pour dépréciation du GOODWILL : valeur recouvrable et valeur d'utilité des UGT selon IAS 36.
Notes 12 et 13: Les autres immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles	Détermination de la durée d'utilité des actifs.
Note 21 : Les provisions courantes et non-courantes	Provisions pour litiges : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation et à la valorisation des risques.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont incluses dans les notes 4, 14, 15 et 16.

2.7 Principes et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

Pour élaborer ses comptes consolidés au 31 mars 2023, le groupe utilise les mêmes principes comptables que ceux retenus pour l'exercice clos au 30 septembre 2022, en les adaptant des normes, interprétations et amendements adoptés par la Commission Européenne et applicables ou appliqués par anticipation aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2021.

Les comptes consolidés annuels de l'exercice comparatif sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne (site Internet : https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr).

- Les comptes consolidés semestriels résumés au 31 mars 2023 étant établis suivant la norme IAS 34 :
 - Information financière intermédiaire, ils ne constituent pas un jeu complet d'états financiers. Ils ne comportent que les événements significatifs de la période. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés annuels de l'exercice précédent.

La base de préparation des comptes consolidés semestriels résumés décrite dans les notes ci-après résulte en conséquence :

- des normes et interprétations applicables de manière obligatoire ou anticipée aux exercices ouverts avant le ou à compter du 1er janvier 2022 ;
- des options retenues et exemptions utilisées pour l'établissement des comptes de la période close au 31 mars 2023.

Le groupe ayant choisi de ne pas gérer les arrondis, des écarts minimes peuvent apparaître de ce fait.

Informations sur la méthode de calcul des indemnités de fin de carrière :

En mai 2021, l'IASB (International Accounting Standards Board) a validé la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS concernant le cas d'un régime à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Cependant, le montant de la dette actuarielle avec cette nouvelle méthode est équivalent à l'ancienne méthode dite « rétrospective prorata temporis » lorsque la convention collective ne plafonne pas les indemnités de départ à la retraite. La convention collective appliquée par le groupe Graines Voltz ne plafonne pas lesdites indemnités en conséquence nous maintenons la méthode dite rétrospective.

Informations liées au contexte du conflit armé en Ukraine :

L'émergence d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts sur nos charges d'exploitation notamment les frais de transport sur ventes et les coûts de l'énergie (électricité et carburants).

2.8 Périmètre de consolidation

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société Graines Voltz. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Selon IFRS 10, le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Selon IAS 28, le Groupe utilise la mise en équivalence pour les entités dans lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

• Élimination des transactions réciproques :

Les soldes bilanciels, produits et charges résultant des transactions intragroupes avec les filiales sont éliminés, notamment :

- Les transactions et comptes réciproques,
- Les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
- Les marges internes sur stocks,
- Les dividendes versés entre les sociétés consolidées.

Les gains découlant des transactions avec une entité mise en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

• Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 mars 2023, Graines Voltz a consolidé 7 filiales en plus de l'entité mère selon IFRS 10.

	31/03/2023	30/09/2022
Par intégration globale	7	7
Par intégration proportionnelle	0	0
Par mise en équivalence	0	1
Total	7	8

- Entrées dans le périmètre de consolidation :

Aucune société n'a été acquise depuis le 1er octobre 2022.

- Sorties du périmètre de consolidation :

La société TOPSEM a été cédée le 23 mars 2023.

- Evolution du périmètre de consolidation :

- Fusion de l'entité HAGEDORN dans l'entité Graines Voltz Deutschland

En date du 1er octobre 2022. La société étant sous-consolidée précédemment, cela n'entraîne aucun changement au regard de la consolidation du Groupe.

2 METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES EN NORMES IFRS

- **Périmètre de consolidation 2023 :**

- **Sociétés détenues directement par la société Graines Voltz :**

Raison sociale	Pays	Siège social	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/22
Graines Voltz SA	France	1 rue Edouard Branly 68000 Colmar				Pas de changement
Graines Voltz España	Espagne	Avenida Juan Carlos 1,43 30700 Torre Pacheco Murcia ESPAGNE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Maroc	Maroc	118 Riad Salam Agadir MAROC	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Deutschland GmbH	Allemagne	Hofer Strasse 22 93057 Regensburg ALLEMAGNE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Graines Voltz Italia	Italie	24 Via Vittorio Emanuele 20824 Lazzate ITALIE	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
André Briant Jeunes Plants	France	La Bouvinerie 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement
Progreif	France	15 chemin Rémy 45570 DAMPIERRE EN BURLY	100 %	100 %	Intégration globale	Pas de changement

- **Sociétés indirectement détenues par Graines Voltz :**

Raison sociale	Pays	Siège social	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Statut par rapport 30/09/22
Laboratoire Angevin des Plantes ⁽¹⁾	France	La Bouvinerie 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU	65.16%	65.16%	Intégration globale	Pas de changement

(1) L'entité Laboratoire Angevin des Plantes est détenue par la société André Briant Jeunes Plants.

Toutes les entités clôturent leurs comptes à la même date.

2.9 Goodwill - Regroupement d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition selon la somme algébrique suivante :

+	la juste valeur de la contrepartie transférée
+	le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
+	si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise
-	le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués généralement à la juste valeur

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet correspondant à la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle) ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition (méthode du goodwill partiel correspondant uniquement à la part du Groupe).

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. Par contre, pour une contrepartie éventuelle classée en dettes, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

De plus, l'évaluation de la juste valeur de la contrepartie transférée et des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition (si les modifications reflètent des conditions existant à la date d'acquisition).

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation.

Les modifications du pourcentage de détention des titres de participation du Groupe dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

2.10 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

• Information sectorielle :

Un secteur opérationnel est une composante du groupe qui :

- Exerce des activités à partir desquelles elle est susceptible de percevoir des produits et de supporter des charges, y compris des produits et des charges relatives à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;
- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par le principal décideur du groupe, qui les utilise pour prendre les décisions d'allocation de ressources aux secteurs et pour apprécier leur performance ;
- Pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le principal décideur opérationnel du Groupe correspond à un Comité de Pilotage (CDP). Ce comité est présidé par le Président Directeur Général de la société Graines Voltz et composé par le Directeur Adjoint et les responsables de groupes de services.

La répartition de l'activité du groupe présentée en fonction des secteurs opérationnels est la suivante :

Secteurs (en k€)	31/03/2023	31/03/2022
Semences	29 364	32 000
Plants et bulbes	45 386	42 063
Fournitures horticoles et divers	1 880	1 847
Total	76 630	75 910

Les huit entités juridiques du groupe au 31 mars 2023 sont des unités génératrices de trésoreries distinctes.

• Information géographique :

Au niveau des sociétés intégrées selon la méthode de l'intégration globale, 4 entités, Graines Voltz SA, André Briant Jeunes Plants, Progref et Laboratoire Angevin des Plantes sont localisées en France. Les quatre autres entités sont situées hors de France :

- Graines Voltz España : Espagne,
- Graines Voltz Maroc : Maroc,
- Graines Voltz Deutschland : Allemagne,
- Graines Voltz Italie : Italie.

La société mère et les filiales possèdent des actifs non courants situés hors de France. Ceux-ci représentent :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Immobilisations incorporelles	5 206	5 493
Immobilisations corporelles	1 619	893
Actifs financiers	28	28
Total	6 854	6 414

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits sectoriels sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients.

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
France	50 143	48 645
Europe continentale	23 159	23 211
Monde	3 328	4 054
Total	76 630	75 910



3 EVENEMENTS DE L'EXERCICE

3.1 Principales opérations de la période

Les comptes du premier semestre de l'exercice 2022/2023 font ressortir une augmentation des charges d'exploitation impactant le résultat opérationnel courant. Il s'établit à 6,1M€, en baisse de 38,9% par rapport au résultat opérationnel courant du 1er semestre de l'exercice précédent qui s'élevait à 10M€.

L'évolution du résultat opérationnel courant s'explique principalement par le fait que Graines Voltz a dimensionné son organisation (tant au niveau de sa masse salariale que de son outil de production) pour l'exercice 2022/2023 en fonction d'une prévision de croissance de son activité. Le contexte économique et les conditions météorologiques ont affecté l'activité, notamment du deuxième trimestre qui représente à lui seul plus de 50% de son chiffre d'affaires. Plusieurs chantiers de réflexion ont été engagés au sein du groupe pour réadapter la structure de coûts s'il s'avérait que la situation se prolonge.

Les charges financières ont augmenté de 157K€ et s'explique notamment par la hausse de l'endettement à court terme impacté par des taux plus élevés. Les crédits à court terme sont principalement utilisés au second trimestre pour financer le pic de l'activité et sont octroyés à des taux variables.

Le Groupe a cédé en date du 23 mars 2023 le solde de sa participation (49 %) dans TOPSEM, sa filiale algérienne. Cette cession a un impact négatif sur les comptes à hauteur de 1,273K€. Conformément à son engagement, le groupe a cédé toutes ses filiales non stratégiques et ne conserve désormais, en dehors de l'Europe, que sa filiale marocaine dont le modèle économique, basé sur le circuit court, est proche du modèle européen.

3.2 Incidences de la crise en Ukraine

Les états financiers du groupe ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Graines Voltz a adapté et sécurisé rapidement et le plus efficacement possible son organisation, pour assurer la continuité de ses activités.

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts sur nos charges d'exploitation notamment les frais de transport sur ventes et les coûts de l'énergie (électricité et carburants).

3.3 Incidence de la sécheresse et du contexte économique

L'activité du groupe a été impactée lors du second trimestre par le contexte inflationniste et par des conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises (épisode inhabituel de sécheresse). Ceci a fortement ralenti la croissance initialement prévue, et impactée les livraisons du mois de mars.

A la date d'arrêt des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 1 Le chiffre d'affaires

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du chiffre d'affaires :

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Graines Voltz.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les clients ont obtenu le contrôle de (ou des) actif(s) vendu(s).

Le contrôle se définit comme la capacité actuelle de décider de l'utilisation de l'actif et d'obtenir la quasi-totalité des flux de trésorerie potentiels résultant de l'utilisation, la consommation, la revente, l'échange ou la mise en garantie de l'actif. Cette notion comprend aussi la capacité d'interdire à d'autres de diriger l'utilisation de l'actif et d'accéder à la quasi-totalité des avantages de l'actif.

Le transfert du contrôle correspond généralement, pour les marchandises et produits vendus, à la date de mise à disposition des biens à la clientèle conformément à l'incoterm pratiqué le cas échéant.

Les produits des activités ordinaires comprennent :

- Les ventes de semences
- Les ventes de plants et de bulbes
- Les fournitures horticoles et divers.

Les conditions de paiement appliquées sont celles en vigueur dans chaque pays et sont inférieures à 12 mois. Les contrats avec les clients ne comprennent pas de vente avec composante de financement importante.

La répartition par nature du chiffre d'affaires :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022	Var. %
Semences	29 364	32 000	-8.24%
Plants et bulbes	45 386	42 063	7.90%
Fournitures horticoles	1 880	1 847	1.79%
Total	76 630	75 910	0.95%

Note 2 Les frais de personnel

Les frais de personnel présentent les caractéristiques suivantes :

Évolution des frais de personnel :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Rémunérations brutes	13 746	11 534
Charges sociales	4 532	3 750
Avantages au personnel : indemnité départ en retraite	148	24
En déduction des frais de personnel lié à l'activité de recherche et développement donnant lieu au CIR	0	28
Participation des salariés	102	289
Total	18 528	15 625

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Les avantages au personnel :

En accord avec les lois, le groupe Graines Voltz participe à divers régimes de retraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes à prestations définies, correspondant aux indemnités de départ à la retraite, sont comptabilisés au bilan en provision pour risques et charges. Ces engagements sont évalués selon une méthode actuarielle, assise sur la totalité du personnel classé par catégories socio-professionnelles et par ancienneté. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Selon la méthode des unités de crédit projetées, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés au sein des sociétés.

La base de salaire retenue pour le calcul est le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis évaluée en tenant compte des augmentations de salaire (dégressives avec l'âge) jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et d'espérance de vie.

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge.

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global.

Le Groupe détermine la charge d'intérêts sur le passif en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des indemnités de départ à la retraite, au passif, tel que déterminé au début de l'exercice. Ce passif est ajusté le cas échéant de toute variation résultant du règlement de prestations au cours de la période.

Les charges d'intérêt et les autres charges au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées en résultat net.

En mai 2021, l'IASB (International Accounting Standards Board) a validé la position prise par le Comité d'interprétation des normes IFRS concernant le cas d'un régime à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Cependant, le montant de la dette actuarielle avec cette nouvelle méthode est équivalent à l'ancienne méthode dite « rétrospective prorata temporis » lorsque la convention collective ne plafonne pas les indemnités de départ à la retraite. La convention collective appliquée par le groupe Graines Voltz ne plafonne pas lesdites indemnités en conséquence nous maintenons la méthode dite rétrospective.

Principales hypothèses utilisées :

Il a été retenu une table de turn over « moyen » et systématiquement décroissant en fonction de l'âge. Il a été retenu un âge de départ à la retraite de 67 ans au 31 mars 2023.

La revalorisation des salaires peut être linéaire ou variable. Elle est ainsi représentée sous forme de tables qui expriment un taux d'évolution de la rémunération par âge. La table retenue est celle de la décroissance moyenne.

Le taux de charges sociales patronales retenu est de 39%.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX Corporates AA à la date de clôture, soit 3.60 % au 31 mars 2023 contre 3.70 % au 30 septembre 2022.

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Les réévaluations du passif au titre des indemnités de départ à la retraite, qui correspondent aux écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19, ces écarts actuariels s'élèvent au 31 mars 2023 à 130K€.

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/03/2023	30/09/2022
Provision pour indemnités de départ en retraite	1 324	1 047
Provision pour indemnités de départ en retraite classé en passif concernant des actifs non courants destinés à la vente	0	0
Total	1 324	1 047

En milliers d'euros	Provision pour indemnités de départ en retraite
Au 30/09/2022	1 047
Variation suite à entrée de périmètre	0
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	148
-dont coût du service rendu	8
-dont coût de l'effet du passage du temps	140
Encarts actuariels	129
Prestations effectivement versées	0
Au 31/03/23	1 324

Effectif annuel moyen :

	31/03/2023	31/03/2022
Cadres	147	142
Non cadres	480	474
Total	627	616

Note 3 Les impôts et taxes

La Contribution Economique Territoriale (CET) a deux composantes : la Contribution Foncière Territoriale (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Ces deux contributions sont classées en charges opérationnelles correspondant au classement le plus approprié.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 4 Les dotations aux dépréciations

Stocks et en-cours de production :

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du prix moyen pondéré ; ils intègrent les frais de transport liés à l'achat, les frais de manutention, les frais d'analyse, les frais du service achat semences et les escomptes obtenus (cf Note 16).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Les pertes de valeurs qu'elles couvrent sont :

- Ceux révélés par les tests de germination auxquels procède la société de manière régulière. En effet, une graine qui n'est plus aux normes du taux de germination acceptable (variable en fonction des espèces) n'est plus commercialisable. S'il y a un risque de non germination, les semences conservées, et donc inventoriées, sont provisionnées à 100%.

- L'inadéquation des produits compte tenu des changements de consommation et de l'abandon de certains marchés géographiques. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et n'ayant pas de mouvement de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés à 95 %. Les lots achetés depuis moins de 36 mois ne sont pas provisionnés. Les lots achetés depuis plus de 36 mois et ayant des mouvements de vente sur les 24 derniers mois sont provisionnés de la façon suivante :

Si le rapport quantité en stock / ventes des 24 derniers mois est :

- Inférieur à 100 : le lot n'est pas déprécié ;
- Compris entre 100 et 200 : le lot est déprécié à 10 % ;
- Compris entre 200 et 300 : le lot est déprécié à 20 % ;
- Compris entre 300 et 400 : le lot est déprécié à 30 % ;
- Compris entre 400 et 500 : le lot est déprécié à 40 % ;
- Compris entre 500 et 600 : le lot est déprécié à 50 % ;
- Compris entre 600 et 700 : le lot est déprécié à 60 % ;
- Compris entre 700 et 800 : le lot est déprécié à 70 % ;
- Compris entre 800 et 900 : le lot est déprécié à 80 % ;
- Supérieur à 900 : le lot est déprécié à 90 %

Evolution de la provision pour dépréciations des stocks

En milliers d'Euros	31/03/2023	30/09/2022
Provision dépréciations stocks à l'ouverture	1 072	2 625
Dotation	1 095	1 072
Reprise	-1 056	-1 539
Ecart de conversion	-18	-3
Passage en mise en équivalence	0	-1 058
Variation de périmètre	0	-25
Provision dépréciations stocks à la clôture	1 093	1 072

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée pour tenir compte de ces risques. La dotation nette constituée au 31 mars 2023 s'élève à 13 k€.

Créances commerciales :

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale.

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 5.12 % des créances brutes à fin mars 2023. Le niveau de provisionnement est calculé de la façon suivante : dépréciations / créances TTC à la clôture.

LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 4

Les dépréciations pour créances douteuses ont été ajustées en se basant sur la date d'échéance des factures non réglées à la date d'arrêté des comptes selon la méthodologie suivante :

- Factures échues depuis 0 à 3 mois : 1 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 3 à 6 mois : 2 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 6 à 9 mois : 3 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 9 à 15 mois : 4 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 15 à 21 mois : 10 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis 21 à 36 mois : 40 % de dépréciation ;
- Factures échues depuis plus de 36 mois : 60 % de dépréciation.

Evolution de la provision pour dépréciation clients

En milliers d'Euros	31/03/2023	30/09/2022
Provision dépréciations clients à l'ouverture	3 180	2 316
Dotation	789	1 036
Reprise	-11	-139
Ecart de conversion	-51	2
Passage de mise en équivalence	0	-25
Variation de périmètre	0	-10
Provision dépréciations clients à la clôture	3 906	3 180

La dotation nette constituée au titre du l'exercice arrêté au 31 mars 2023 s'élève à 804 k€.

Les dotations aux provisions :

Le groupe est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers. Les différents litiges font l'objet d'une appréciation individuelle, et les provisions en découlant sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables de dédommagement à la date du 31 mars 2023.

Les prétentions de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci constituent un passif éventuel.

Pour l'évolution des provisions, cf. la note 21 de l'annexe.

En milliers d'Euros	31/03/2023	30/09/2022
Provision risques et charges à l'ouverture	127	168
Variation du périmètre	0	-37
Dotation	11	14
Reprise	0	-17
Ecart de conversion	0	-1
Provision risques et charges à la clôture	138	127

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 5 Autres produits et charges d'exploitation

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation divers (b)	2 797	3 008
Charges d'exploitation diverses (b)	-2 396	-2 710
Créances irrécouvrables (a)	0	0
Autres produits et charges d'exploitation	401	298

(a) Les créances irrécouvrables sont totalement compensées par des reprises de provision pour dépréciation.
(b) Les produits et charges d'exploitations divers sont composés des redevances d'utilisation de droit sur des plants.

Note 6 Autres produits et charges opérationnels

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Plus et moins-value de cession	38	23
Résultat levée stock option		
Résultat de cession		
Autres charges exceptionnelles	-1 274	
Autres produits exceptionnels		
Dotations nettes aux provisions non récurrentes		
Autres produits et charges opérationnels	-1 236	23

Note 7 Le coût de l'endettement

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	9	3
Charges d'intérêt	-567	-402
Charges d'intérêts sur IFRS16	-30	-32
Coût de l'endettement	-588	-431

Note 8 Les autres produits et charges financiers

Evolution :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Dépréciation	237	53
Résultat de change, net	-613	-167
Intérêts des placements de trésorerie	0	2
Produits de participations	3	
VNC des immobilisations financières cédées	-128	
Total	-501	-112

Note 9 Les impôts sur les résultats

Les impôts courants :

France :

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 25 %.

La loi de finances rectificative pour 2012 adoptée le 29 décembre 2012 fixe de nouvelles règles de report des déficits en avant et en arrière pour les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés. L'imputation des déficits antérieurs sur le bénéfice fiscal d'un exercice n'est possible qu'à hauteur d'un plafond égal à 1 million d'euros majoré d'un montant dorénavant égal à 50% du bénéfice imposable de l'exercice excédant cette première limite.

Le report en arrière du déficit de l'exercice est désormais limité à un exercice au lieu de trois et son montant est limité à 1 M€.

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 €. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

Etranger :

En Espagne, celui-ci s'élève à 30%. Les sociétés dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 8 000 K€ bénéficient d'un taux d'imposition réduit de 25% applicable sur la partie du bénéfice n'excédant pas 120 202 €.

Au Maroc, le taux de base de l'impôt est de 31%.

En Allemagne, le taux de base de l'impôt est de 15 %.

En Italie, le taux de base de l'impôt est de 27.90%.

Les impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires) ;
- Les différences entre base comptable et fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Les différences temporelles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et partenariats dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date du renversement des différences temporelles et il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ;
- Les différences temporelles imposables générées par la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Impôts courants	-1 812	-2 504
Impôts différés	-47	150
TOTAL	-1 859	-2 354

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Ventilation des impôts différés :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Retraitements des stocks	154	145
Retraitements des écarts temporaires	76	-315
Retraitements IFRS9	139	390
Retraitements liés au changement du taux d'imposition	-86	-82
Retraitements des différences de taux de change	175	
Limitation des IDA/IDP	-487	
Retraitements divers	-18	12
TOTAL	-47	150

Les créances et dettes d'impôts exigibles :

Le détail est le suivant :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Créances d'impôts exigibles	1 863	210
Dettes d'impôts exigibles	0	0

Note 10 Le résultat pour une action

Le résultat net de base par action :

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté du nombre d'actions propres détenues.

Le nombre moyen d'actions ressort pour l'exercice à 1 480 265.

L'évolution de ce résultat pour une action est la suivante :

En Euros	31/03/2023	31/03/2022
Résultat consolidé part du groupe	2 125 628	7 057 644
Nombre d'actions	1 480 265	1 480 265
Résultat par action	1.44	4.77

Dividendes versés par action :

En Euros	31/03/2023	31/03/2022
Dividende (en €) par action	0	2

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 11 Le goodwill

Evaluation des goodwill :

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill.

Ces goodwill sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les UGT ont été définies au niveau des entités juridiques du groupe.

Au 31 mars 2023, le montant des goodwill s'établit à 12 087 k€.

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Valeur brute à l'ouverture	13 537	11 109
Dépréciation à l'ouverture	1 450	1 450
Valeur nette à l'ouverture	12 087	9 659
Acquisition de l'exercice	0	2 428
Sortie de l'exercice	-3	-
Dépréciation - dotation	0	-
Dépréciation - reprise	-3	-
Valeur nette à la clôture	12 087	12 087

Détail de l'affectation du goodwill aux UGT au 31/03/2023 :

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
GV SA	7 287	-1 447	5 840
GV MAROC	365	0	365
GV DEUTSCHLAND	3 248	0	3 248
GV ITALIA	206	0	206
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS	2 396	0	2 396
PROGREF	32	0	32
TOTAL	13 534	-1 447	12 087

Les tests de dépréciation des goodwill :

Des tests de dépréciation leur sont appliqués au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié du fait d'une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable du goodwill.

Au 31 mars 2023, les valeurs d'utilité des goodwill et des UGT n'ont pas été évaluées. Le groupe n'a pas constaté d'indices de perte de valeur. (cf. note 2.7).

Note 12 Les autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par Graines Voltz. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les actifs incorporels non encore mis en service.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles (y compris celles non encore mises en service) à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

a. Obtention végétale

Les acquisitions portent sur la propriété de variétés de légumes pour les commercialiser en exclusivité. Elles sont amorties sur huit ans.

b. Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels, la durée d'utilité est comprise entre 1 et 3 ans.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Evolution des immobilisations incorporelles

Situation au 31 mars 2023 en K€ :

Valeurs brutes	Ouverture	Correction AN	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de périmètre	Autres mouve- ments	Clôture
Ecarts d'acquisition	13 537						13 537
Concessions, brevets et droits similaires	2 187						2 187
Fichiers clients et logiciels	10 634						10 634
Autres immobilisations incorporelles	785	62					847
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	410	-410					
Immobilisations Incorporelles brutes	14 016	-348					13 668

Amortissements et provisions	Ouverture	Correction AN	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de péri- mètre	Autres mouve- ments	Clôture
Ecarts d'acquisition	1 450						1 450
Concessions, brevets et droits similaires	1 501		120				1 621
Fichiers clients et logiciels	-180						-180
Autres immobilisations incorporelles	102		9				111
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles							
Amortissements et provisions	1 423		129				1 552

Valeurs nettes	Ouverture	Correction AN	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de péri- mètre	Autres mouve- ments	Clôture
Ecarts d'acquisition	12 087						12 087
Concessions, brevets et droits similaires	685		-120				565
Fichiers clients et logiciels	10 814						10 814
Autres immobilisations incorporelles	685	62	-9				738
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	410	-410					
Valeurs nettes	12 593	-348	-129				12 116

Note 13 Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont, selon la norme IAS 16, comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production diminué des amortissements et perte de valeur.

En application de la norme IAS 20, les subventions d'investissements sont enregistrées en déduction de la valeur d'acquisition des immobilisations dont elles ont servi à assurer une partie du financement.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction, le cas échéant d'une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leur durée d'utilité estimée et revue annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 5 à 8 ans
- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Installations générales agencements et aménagements : 3 à 10 ans
- Matériel et outillage : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

Au cours de la période, le groupe a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 3 313 K€ nette.

Au cours de la période, le groupe a cédé des immobilisations corporelles pour un prix de cession de 235 k€.

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Le groupe n'a subi aucune perte de chiffre d'affaires entraînant une perte de valeur au 31 mars 2023.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Évolution des immobilisations corporelles

Situation au 31 mars 2023 en K€ :

Valeurs brutes	Ouverture	Correc- tion AN	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de péri- mètre	Autres mouve- ments	Clôture
Terrains	704	-8	452				1 148
Constructions	14 920	8	1 013			231	16 172
Installations techniques, matériel, outillage	6 844		720	7			7 557
Autres immobilisations corporelles	9 179	38	835	228		390	10 214
Immobilisations en cours	576	410	275			-566	695
Avances et acomptes	68		18			-55	31
Valeurs brutes	32 291	448	3 313	235	0	0	35 817

Amortissements et provisions	Ouverture	Correc- tion AN	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de péri- mètre	Autres mouve- ments	Clôture
Terrains	6	16	19				41
Constructions	11 095	-16	387	13			11 453
Installations techniques, matériel, outillage	4 577		359	4			4 931
Autres immobilisations corporelles	5 190	38	683	197			5 714
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Amortissements et provisions	20 868	38	1 448	214			22 140

Valeurs nettes	Ouverture	Correc- tion AN	Augmen- tations	Diminu- tions	Variations de péri- mètre	Autres mouve- ments	Clôture
Terrains	698	-24	433				1 107
Constructions	3 825	-24	626	-13		231	4 719
Installations techniques, matériel, outillage	2 268		361	3			2 626
Autres immobilisations corporelles	3 989		151	31		360	4 499
Immobilisations en cours	576	410	275			-566	695
Avances et acomptes	68		18			-55	31
Valeurs nettes	11 424	410	1 865	21	0	0	13 678

Note 14 Droits d'utilisation des actifs loués

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	7 379					7 379
Matériel de bureau	333					333
Matériel de transport	529					529
Valeurs brutes	8 241					8 241

Amortissements et pertes de valeur	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	2 239	427				2 666
Matériel de bureau	281	15				296
Matériel de transport	205	79				284
Amortissements et provisions	2 725	521				3 246

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Constructions	5 140	-427				4 713
Matériel de bureau	52	-15				37
Matériel de transport	324	-79				245
Valeurs nettes	5 516	-521				4 995

Le droit d'utilisation le plus significatif concerne le bail commercial avec la SCI Voltz. La valeur du droit d'utilisation est de 2 462 k€, comptabilisé en construction. Le loyer actuel pour ce bail est de 16 099 € HT mensuel.

Par ailleurs, la société Graines Voltz a acquis l'usufruit temporaire pour une durée de 16 ans de l'immeuble, propriété de la SCI Voltz. L'usufruit temporaire prendra fin le 1er janvier 2033. Pour la détermination de la durée du droit d'utilisation la société a retenu la durée contractuelle de la cession temporaire d'usufruit. Pour la ventilation des obligations locatives, cf. note 20.

Note 15 Autres actifs financiers

Les titres de participation non consolidés figurent dans la rubrique des autres actifs financiers non courants. Ils représentent la quote-part de capital détenue dans les sociétés non consolidées.

Les autres actifs financiers non courants sont dans la catégorie des prêts et créances. Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Autres actifs financiers

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	42					42
Acifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence	-341			341		0
Placements	20					20
Prêts						
Dépôts et cautionnements	313		13			300
Créances rattachées à des participations	544					544
Valeurs brutes	578	0	13	341	0	906

Provisions	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations						
Acifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Dépôts et cautionnements						
Créances rattachées à des participations	544		237			307
Provisions	544		237			307

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	42					42
Acifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence	-341			341		0
Placements	20					20
Prêts						
Dépôts et cautionnements	313		13			300
Créances rattachées à des participations			-237			237
Valeurs nettes	34		-224	341		599

Les titres de participation représentent une valeur nette comptable globale de 42 K€ au 31 mars 2023. Cette valeur nette comptable est représentative de la juste valeur.

Note 16 Les stocks

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré premier sorti soit au dernier coût d'acquisition.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente. Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées (cf. note 21).

Évolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Matières premières	2 758	1 998
En cours de production de plants	6 111	5 085
Marchandises	52 288	39 081
- Dont graines	48 684	37 367
- Dont plants (produits finis)	2 815	1 081
- Dont fournitures horticoles	789	633
Total	61 157	46 164

A titre d'information les dépréciations de stocks se montent à 1 093 k€ au 31 mars 2023 contre 1 748 k€ au 31 mars 2022 et concernent uniquement les marchandises. Ces dépréciations sont déterminées en fonction du risque de non germination et en fonction des perspectives de ventes, à la fin de chaque période.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 17 Les clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale.

Evolution des valeurs nettes comptables :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Clients et comptes rattachés	76 350	77 700
Dépréciation des comptes clients	-3 906	-2 700
Total net des clients et comptes rattachés	72 444	75 000

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Avances et acomptes versés		
Autres créances fiscales et sociales	2 717	2 471
Dépréciation des autres créances	-24	-24
Charges constatées d'avance	1 960	1 683
Total des autres actifs courants	4 653	4 130

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur. La juste valeur des créances clients est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement

Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille clients dès l'initiation de la créance, ce que traduit le niveau de provisionnement qui s'élève à 5.12 % des créances brutes à fin mars 2023.

Le groupe n'a pas recours à l'affacturage ou à des transactions visant à faire sortir des créances du bilan.

Les créances fiscales :

Le poste « créances fiscales » est principalement constitué de créances sur l'Etat (TVA et autres impôts) et des impôts différés.

Note 18 La trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 "Tableau des flux de trésorerie", la ligne "Trésorerie et équivalents de trésorerie" figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur.

Evolution :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Placements à court terme	0	0
Disponibilités	4 470	7 365
Total	4 470	7 365

Note 19 Les dettes financières courantes et non-courantes

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés initialement à la juste valeur ajustée de tout coût de transaction directement attribuable. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières non courantes :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Part des emprunts bancaires à plus d'un an	21 972	24 216
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>5 843</i>	<i>7 810</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>13 772</i>	<i>14 972</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>2 357</i>	<i>1 434</i>

Les dettes financières courantes :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Part des emprunts bancaires à moins d'un an	7 013	5 626
Découverts bancaires	48 879	32 169
Total	55 892	37 795

Variation des dettes financières (courantes et non courantes) :

En milliers d'euros	
30/09/22	53 093
Variation de périmètre	
Nouveaux emprunts (hors IFRS16)	5 000
Remboursement d'emprunt	-3 370
Variation taux de change sur emprunts	
Découverts bancaires	23 141
31/03/23	77 864

Les principales informations et analyses relatives à la variation des dettes financières sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie.

Réconciliation entre la variation de trésorerie et la variation de la dette financière nette :

En milliers d'euros	31/03/2023	30/09/2022
Variation de la trésorerie nette	-30 944	3 019
Dont augmentation des emprunts	5 000	15 000
Dont diminution des emprunts	-3 370	-5 137
Variation de la dette financière nette	32 574	6 626
Dette financière nette à l'ouverture	39 079	32 453
Dette financière nette à la clôture	71 653	39 079

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Informations sur les emprunts bancaires :

Les emprunts à moyen terme et long terme mis en place avec nos partenaires financiers sont libellés en Euros et en devises. Les taux d'intérêts sont stipulés fixes.

Le solde restant dû sur l'ensemble des emprunts se chiffre à 28 985 k€ au 31 mars 2023.

Le solde restant dû sur les emprunts garantis par des suretés réelles s'élève à 22 100 k€ au 31 mars 2023 (cf. note 26).

Le Groupe a souscrit des emprunts à moyen terme d'une valeur nominale globale de 5 000k€.

Informations sur autorisations de découvert :

Le Groupe Voltz bénéficie d'une ligne de découvert autorisé allant jusqu'à 55 900 k€ pour lequel aucune garantie n'a été mise en place.

Note 20 Les obligations locatives

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant »..

Les obligations locatives non courantes :

En milliers d'euros	31/03/2023	30/09/2022
Part des obligations locatives à plus d'un an	4 271	4 602
<i>dont à moins de 2 ans</i>	<i>572</i>	<i>634</i>
<i>dont de 2 à 5 ans</i>	<i>1 730</i>	<i>1 769</i>
<i>dont à plus de 5 ans</i>	<i>1 969</i>	<i>2 199</i>

Les obligations locatives courantes :

En milliers d'euros	31/03/2023	30/09/2022
Part des obligations locatives à moins d'un an	753	940

Variation de l'exercice (courant et non courant) :

En milliers d'euros	
30/09/22	5 542
Variation de périmètre	
Nouvelles obligations locatives IFRS16	
Remboursement obligations locatives	-518
31/03/23	5 024

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 21 Les provisions courantes et non-courantes

Conformément à IAS 37.14, une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

Le groupe Graines Voltz est soumis dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...).
Les règles suivantes sont appliquées :

Les provisions pour litiges et passifs éventuels :

Ces litiges font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Les provisions non-courantes :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Provision pour indemnités de retraite (1)	1 324	1 263
Autres provisions	-	-
Total	1 324	1 263

(1) Cf Note 2

Les provisions courantes :

En milliers d'euros	Litiges Prud'homaux	Autres litiges	Litiges fiscaux	Risques	Total
Au 30/09/2021	0	24	0	144	168
Variation de périmètre		-37			-37
Dotation		13			13
Provision utilisée				17	17
Provision non utilisée					
Ajustement lié au taux de change					
Au 30/09/2022	0	0	0	127	127
Dotation				11	11
Provision utilisée					
Provision non utilisée					
Ajustement lié au taux de change					
Au 31/03/2023	0	0	0	138	138

Note 22 Les fournisseurs et les autres passifs courants

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Fournisseurs et comptes rattachés". Elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti.

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement courtes.

Ces dettes sont dues à moins d'un an.

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	18 017	16 036
Passifs d'impôts courants	0	0
Dettes fiscales et sociales	8 229	9 598
Autres dettes	3 298	4 135
Total	29 544	29 769

La variation constatée s'analyse comme suit :

En milliers d'Euros	31/03/2023	31/03/2022
Variation constatée	-225	10 512
<i>Dont variation des dettes fournisseurs</i>	<i>1 981</i>	<i>3 980</i>
<i>Dont variation de l'impôt société</i>	<i>0</i>	<i>-485</i>
<i>Dont variation des dettes fiscales et sociales</i>	<i>-1 369</i>	<i>3 191</i>
<i>Dont variation de la participation des salariés</i>	<i>-187</i>	<i>-792</i>
<i>Dont autres variations</i>	<i>-650</i>	<i>4 618</i>

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 23 Le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette s'élève au 31 mars 2023 à -44 409 K€ et correspond aux montants suivants présentés dans le tableau de flux de trésorerie.

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	4 470	7 365
Découverts bancaires	-48 879	-32 169
Découverts bancaires classés en passif d'actif destiné à la vente		
Trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie	-44 409	-24 804

La variation du BFR (1) lié à l'activité s'élève à - 35 187 k€ au 31 mars 2023 et s'analyse comme suit :

- Variation du BFR lié aux stocks : - 11 374 K€
- Variation des créances clients : - 39 639 K€
- Variation des autres créances : + 4 511 K€
- Variation des autres dettes : - 3 085 K€
- Variation des dettes fournisseurs : - 8 230 €

(1) Ces variations sont par rapport aux comptes 30.09.2022.

Note 24 Le capital social

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Capital émis	1 480 265 €	1 480 197 €
Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	1 480 265	1 295 197
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	185 068
Nombre d'actions annulées durant l'exercice	0	0
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice	1 480 265	1 480 265
Valeur nominale	1 €	1 €
Nombre d'actions autorisées	1 480 265	1 480 265
Nombre d'actions émises entièrement libérées	1 480 265	1 480 265
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

La politique du groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des banquiers, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Les capitaux propres s'entendent comme le capital social, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle. Le conseil d'administration veille au rendement des capitaux propres.

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Total des passifs hors capitaux propres	114 531	100 710
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	-6 211	-7 365
Dette nette	108 320	93 345
Total des capitaux propres	74 006	73 659
Ratio dette nette sur capitaux propres	1.46	1.27

La dette nette correspond à la différence entre les passifs, courants et non courants, et à la trésorerie et équivalent de trésorerie figurant à l'actif du bilan.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 25 Risques

• Risques de crédit

Risque de recouvrement sur les créances clients et autres débiteurs

Au 31 mars 2023, le poste clients et comptes rattachés, le poste autres débiteurs et le poste autres actifs courants représentent 75 356 k€ au bilan et comprend un solde net de 70 703 k€ de créances clients, soit 92.27 % du chiffre d'affaires consolidé contre 98.80 % en mars 2022. Les autres débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales pour lesquelles il n'existe pas de risque crédit.

Pour l'ensemble du groupe, il n'y a pas eu de pertes sur créances clients irrécouvrables au 31 mars 2023. Il n'y a pas eu de pertes non plus au 31 mars 2022.

Risque sur les actifs financiers courants et non courants

Les titres de participation comprennent essentiellement des titres non cotés de sociétés non consolidées. Ceux-ci s'élèvent au 31 mars 2023 à 42 855 €.

Les créances rattachées et les autres immobilisations financières comprennent des créances rattachées à des participations non consolidés et des dépôts et cautionnements.

• Risque de marché

Gestion du risque prix

Au-delà du risque prix, le Groupe a mis en place une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de non-paiement en cas de défaillance d'un tiers. A cet effet, des garanties sont prises auprès de certains clients pour limiter le risque. Il s'agit soit d'hypothèque sur bien immobilier, soit de caution hypothécaire.

• Risque de change

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros, la société est faiblement exposée aux risques de change.

Les entités du groupe effectuent leurs transactions « clients – fournisseurs » dans leurs propres devises.

L'exposition au risque de change de Graines Voltz se limite à l'investissement net à l'étranger qui n'est pas significatif.

• Risque de liquidité

Les passifs ont majoritairement une échéance inférieure à 1 an. Aucun risque de liquidité n'est identifié dans la mesure où les actifs financés à savoir les stocks (61 157 K€) et les créances clients (70 703 K€) sont supérieurs aux passifs à moins d'un an.

En milliers d'euros	Echéance < 1 an	Echéance entre 2 et 5 ans	Echéance > 5 ans
Emprunts & dettes financières diverses à long terme	5 843	13 772	2 357
Emprunts à court terme	55 892		
Obligations locatives non courantes	572	1 730	1 969
Passifs d'impôts non-courants			637
Provisions à long terme			1 324
Fournisseurs et comptes rattachés	18 017		
Obligations locatives courantes	753		
Passifs d'impôts courants	0		
Provisions à court terme	138		
Autres passifs courants	11 537		
TOTAL	92 742	15 502	6 287

Note 26 Les engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de la période se terminant au 31 mars 2023 pour les montants suivants :

Engagements de garanties reçues :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Avals et cautions	455	455

Engagements de garanties données :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Nantissement du fonds	22 100	22 100
Nantissement des titres de participation	0	0
Hypothèque	0	0
Promesse d'hypothéquer	0	0
Caution bancaire	120	3 130
Gage espèce	228	228
Clause de complément de prix (1)	1 700	1 700
Warrant	0	0
Garant autonome	3 000	3 000
Total	27 148	30 158

(1) La clause de complément de prix sera intégralement payée lors de l'exercice 2023/2024

A titre d'information, une clause de complément de prix a également été contracté lors de l'acquisition de la société André Briant Jeunes Plants. Cependant, le montant est non déterminable à ce jour.

Dettes assorties de sûretés réelles :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022
Dettes garanties : emprunts bancaires	15 040	16 647
Montant des sûretés consenties	22 100	22 100

Les sûretés consenties sont constituées d'une part l'hypothèque sur un bien immobilier et d'autre part le nantissement des actions d'une filiale du Groupe Graines Voltz.

4 LES POSTES DU RESULTAT GLOBAL ET DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Note 27 Les transactions avec les parties liées

- **Les entreprises liées**

La SCI Voltz est qualifiée d'entreprise liée de par la détention par les dirigeants du Groupe. Les loyers versés par la société Graines Voltz à la SCI Voltz s'élèvent à 95 k€ sur la période conformément au contrat de bail immobilier avec la SA Graines Voltz (cf note 14). Les loyers restants dus avant la fin du contrat s'élèvent à 1 565 k€.

- **Les rémunérations des dirigeants**

La rémunération allouée aux membres des organes de direction s'est élevée à 163 513 € pour la période allant du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023 contre 185 759 € pour la période allant du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022.

Note 28 Les événements post-clôture

La société Graines Voltz a bénéficié d'un ajustement de prix concernant l'acquisition de la société André Briant Jeunes Plant pour 810 k€.

De plus, suite à une décision de justice concernant le litige avec Plan Ornemental, la société Graines Voltz a obtenu un produit exceptionnel de 450 k€.



5 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉE

5.1 Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

En milliers d'euros	31/03/2023	31/03/2022	VARIATIONS	
			Montant	%
Chiffre d'affaires total	76 630	75 910	+ 720	+ 0.94 %
Résultat opérationnel courant	6 119	10 025	- 3 906	- 39 %
Résultat opérationnel	4 883	10 048	- 5 165	-51 %
Charge d'impôt	1 859	2 354	- 495	-21 %
Résultat net	2 162	7 084	- 4 922	- 69 %
Résultat net part du groupe	2 126	7 058	- 4 932	- 69 %

5.2 Faits majeurs et significatifs :

Le chiffre d'affaires consolidé de notre groupe au 1er semestre (du 1/10/2022 au 31/03/2023) de notre exercice social 2023 (du 1/10/2022 au 30/09/2023) s'élève à 76 630 K€ en hausse de 0,94 %.

Le résultat opérationnel courant est de 4 883 K€ contre 10 048 K€ l'an dernier. Il est en baisse de 51 %.

Le résultat net part du groupe s'établit à 2 126 K€ contre 7 058 K€ au 31 mars 2022, soit une baisse de 69 %.

L'activité se déroule sur 8 sites :

- Pour l'activité de distribution à une clientèle de professionnels, horticulteurs, maraîchers et collectivités : Colmar (68 – GRAINES VOLTZ), Brain sur l'Authion (49 – GRAINES VOLTZ), Espagne (GRAINES VOLTZ España), Maroc (GRAINES VOLTZ Maroc), Italie (GRAINES VOLTZ Italie) et Allemagne (GRAINES VOLTZ Deutschland). L'ensemble de la gestion des semences est assurée depuis l'établissement de Brain sur l'Authion.
- Pour l'activité de production de jeunes plants : Saint-Barthélemy-d'Anjou (49 – GRAINES VOLTZ et ABJP) et AVOINE (37).

Les comptes du premier semestre de l'exercice 2022/2023 font ressortir une augmentation des charges d'exploitation impactant le résultat opérationnel courant.

Les comptes du premier semestre de l'exercice 2022/2023 font ressortir une augmentation des charges d'exploitation impactant le résultat opérationnel courant. Il s'établit à 6,1M€ en baisse de 38,9% par rapport au résultat opérationnel courant du 1er semestre de l'exercice précédent qui s'élevait à 10 M€.

L'évolution du résultat opérationnel courant s'explique principalement par le fait que GRAINES VOLTZ a dimensionné son organisation (tant au niveau de sa masse salariale que de son outil de production) pour l'exercice 2022/2023 en fonction d'une prévision de croissance de son activité. Le contexte économique et les conditions météorologiques ont affecté l'activité notamment du deuxième trimestre qui représente à lui seul plus de 50% de son chiffre d'affaires.

Plusieurs chantiers de réflexion ont été engagés au sein du groupe pour réadapter la structure de coûts s'il s'avérait que la situation se prolonge.

Les charges financières ont augmenté de 157 K€ et s'explique notamment par la hausse de l'endettement à court terme impacté par des taux plus élevés. Les crédits à court terme sont principalement utilisés au second semestre pour financer le pic de l'activité et sont octroyés à des taux variables.

Le groupe a cédé en date du 23 mars 2023, le solde de sa participation (49%) dans TOPSEM, sa filiale algérienne. Cette cession a un impact négatif sur les comptes à hauteur de 1 273 K€. Conformément à son engagement, le groupe a cédé toutes ses filiales non stratégiques et ne conserve désormais en dehors de l'Europe, que sa filiale marocaine dont le modèle économique basé sur le circuit court, est proche du modèle européen.

5.3 Evénements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

Le groupe a cédé en date du 23 mars 2023, le solde de sa participation (49%) dans TOPSEM. Cette cession a un impact négatif sur les comptes à hauteur de 1 273 K€.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

• Crise en UKRAINE

Le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial. Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a eu des impacts sur nos charges d'exploitation notamment les frais de transport sur les ventes et les coûts de l'énergie (électricité et carburants).

• Incidence de la sécheresse et du contexte économique

L'activité du groupe a été impactée par le contexte inflationniste et par des conditions météorologiques exceptionnelles et mauvaises (épisode inhabituel de sécheresse). Ceci a fortement ralenti la croissance initialement prévue et impacté les livraisons du mois de mars.

5.4 Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Néant

5.5 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

5.6 Transactions avec les parties liées

Néant

M. Christian VOLTZ, directeur adjoint de GRAINES VOLTZ, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à COLMAR, le 27 juin 2023



6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2023

GRAINES VOLTZ S.A.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023
Graines Voltz S.A.
1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR

GRAINES VOLTZ S.A.

Siège social : 1, rue Edouard Branly – 68000 COLMAR
Capital social : 1.480.265 €

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2023

Période du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Graines Voltz S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue

dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Strasbourg, le 27 juin 2023

Colmar, le 27 juin 2023

GRANT THORNTON

RSM Est

Frédéric RIPAUD
Associé

Philippe COTLEUR
Associé



Période du 1^{er} octobre 2022 au 31 mars 2023